

DEUXIÈME SÉANCE

Lundi 4 février 1907

Présidence de M. le Dr BRASSART, Président d'honneur

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Après le dépouillement de la correspondance, M. le Président propose de fixer à vingt-cinq le nombre des membres titulaires, non compris les deux Secrétaires.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

En conséquence, et à partir de ce jour, les Secrétaires ne compteront plus parmi les membres titulaires.

RÉCEPTION DE NOUVEAUX MEMBRES

Par suite de la décision qui vient d'être prise, deux places se trouvent vacantes parmi les membres titulaires.

A l'une d'elles, et à l'unanimité, est immédiatement nommé M. Louis Salanson, avocat à Paris.

On reçoit ensuite au titre de membres correspondants :

M. Roger Firino, propriétaire, membre du Conseil général de l'Aisne, à Fontenoy (Aisne).

M. André Macherez, directeur-propriétaire de l'Imprimerie Centrale, à Soissons.

Et M. Gaston Morin, clerk de notaire à Villers-Cotterêts.

DONS AU MUSÉE

De M. Henri Drapier :

- 1° Un portrait d'enfant (tableau encadré).
- 2° Un portrait d'homme id.
- 3° *Un Retour d'École* (toile non encadrée).
- 4° Trois études de têtes id.
- 5° Un groupe d'enfants id.
- 6° Une étude d'enfants (genre Boucher).
- 7° *Enfants en lecture* (toile non encadrée).
- 8° Une étude d'iris id.

9° Douze photographies de tableaux exposés, par Marie Nicolas, aux Salons de 1881-1882-1884 : *le Jeu d'arc. — Le Rêve. — Intérieur de cuisine. — Le Collier de perles. — Portrait de garçonnet. — Vieux mendiant. — Femme et amour. — Joie maternelle. — L'Enfant aux bijoux. — La Lecture. — Diane. — Fillette.*

10° Dix-huit dessins au crayon, d'après l'antique.

11° Et trois dessins au crayon, d'après nature.

A la suite de la réception du don Drapier qui précède, l'Assemblée décide, à l'unanimité, de donner le nom de « *Salle Marie-Nicolas* » à l'une des salles du Musée.

COMMUNICATIONS ET TRAVAUX

M. Ernest Roch, secrétaire, donne lecture d'une documentation biographique, à laquelle il s'est livré, sur le poète cotterézien, Charles-Albert Demoustier, et dont la publication dans le *Bulletin* est immédiatement décidée.